

VISIO - Temps de travail et disposition du télétravail dans la FPT

TQO101TEMP3

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Maîtriser la réglementation sur le temps de travail
- Appréhender les enjeux, règles et outils de mise en place du télétravail

Public Visé

- Gestionnaires de ressources humaines • Personnels d'encadrement et cadres

Pré Requis

Connaitre le statut de la fonction publique de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Maîtriser la réglementation sur le temps de travail
Appréhender les enjeux, règles et outils de mise en place du télétravail

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Cadre général

- Durée du travail
 - . Travail effectif
 - . Décompte annuel du temps de travail
 - . Garanties minimales
- Modalités d'aménagement et d'organisation
 - . Cycle de travail
 - . Amplitude collective et individuelle
 - . Horaires variables
 - . Temps partiel
 - . Congés (annuels, de formation...)
 - . Compte épargne temps (CET)
 - . Autorisations d'absence

• Dispositifs particuliers

- Astreinte, système d'équivalence d'heures, le cumul d'emploi, le cumul d'activités...

• Compétence de l'organisme délibérant et des organismes paritaires

• Dispositions du télétravail, du projet à sa mise en place concrète

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 700.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 540.00



Contactez-nous !

Pascale FLURY-DELABRE
Directrice

Tél. : 0153391417
Mail : pascale.flury-delabre@adiaj.org